

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 26/10/2023  
(Articles L.2121-25 du CGCT)

Validation du procès-verbal séance du 06 juillet 2023.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Vote du conseil municipal
049-2023	Signature d'une convention pour le prêt et l'usage d'un local situé sur la parcelle AB n°11 (route de Huelgoat)	Approbation à l'unanimité
050-2023	Décision modificative n°1 – Budget principal	Approbation à l'unanimité
051-2023	Décision modificative n°2 – Budget principal	Approbation à l'unanimité
052-2023	Renouvellement adhésion CAUE	Approbation à l'unanimité
053-2023	Motion de soutien pour l'EHPAD	Approbation à l'unanimité
054-2023	Motion de soutien au CHU de Carhaix	Approbation à l'unanimité
055-2023	Conseil Régional – Proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne	Approbation à l'unanimité

**Information (ne faisant pas l'objet d'un vote) :** délégation consentie par le conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T. (Code général des collectivités territoriales).

**Résumé :** Monsieur le Maire a indiqué avoir demandé l'intervention de l'entreprise UDOC pour la réparation de la toiture de l'école pour un montant de 1 649,28€ TTC ;

- Remplacement de la robinetterie de la cantine par l'entreprise JEFFROY C, pour un montant de 887,32€ TTC ;
- Achat d'un panneau mural de peinture pour l'école à la société MANUTAN pour 354,00€ TTC ;
- Signature d'un devis avec l'entreprise HEXATEL (changement opérateur téléphonie mairie) pour la mise en place d'une baie équipée permettant de recevoir le matériel de téléphonie de la mairie. Montant : 2 520,00€ TTC ;
- Acquisition d'un NAS (sauvegarde des données informatiques mairie) pour 894,44€ TTC (entreprise Link) ;
- Acquisition de deux ordinateurs portables pour l'école chez Link pour 1 371,01€ TTC ;
- Remplacement du moteur de tintement de la cloche n°3 (église) auprès de la société ART CAMP', pour un montant de 1 784,40€ TTC.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions



Plouyé, le 27 octobre 2023

Plouyé le 26 octobre 2023